



5 Soirs du Dézaley

Cully – 26 au 30 juin 2017

Avis de course

1. ORGANISATEUR

Cercle de la Voile de Moratel-Cully – CP 50,
1096 Cully – info@cvmc.ch
François Pittet – technique@cvmc.ch - 078
895 95 65

2. ADMISSION

La régata est ouverte à tous les lestés,
dériveurs et multicoques ;
Les bateaux pourront s'inscrire dans les deux
catégories suivantes :
- Régate, catégorie pour régater ;
- Caissette, catégorie pour le plaisir.

3. RÈGLES

Règles de courses internationales de l'ISAF,
les prescriptions additionnelles de Swiss
Sailing et les instructions du CVMC.

4. PUBLICITÉ

Les concurrents devront être en règle avec le
code de publicité de l'ISAF et les
prescriptions de Swiss Sailing relative à ce
code.

5. INSCRIPTION

- Sur www.cvmc.ch (onglet Régates –
Inscription aux régates) jusqu'au vendredi
précédant la régata (avec confirmation
obligatoire au club house du CVMC selon
horaire ci-dessous):
- Au club house du CVMC, le lundi à partir de
17h00, avec retrait des instructions de
course ;
- Finance d'inscription : 50.- par Yacht à
régler lors de la confirmation de votre
inscription. Gratuit pour les juniors.

6. PROGRAMME

Lundi 26 juin
17h – 18h30 Accueil, confirmation
d'inscription, remise des
instructions de course
18h30 Briefing des skippers
Du lundi 26 juin au vendredi 30 juin
19h Premier signal
d'avertissement possible
Vendredi 30 juin
22h00 Remise des prix

7. JAUGE

Chaque bateau inscrit dans la classe
« Régate » doit produire un certificat de
jauge valide.

8. PARCOURS

Parcours banane ou parcours côtier avec
départ orienté dans la baie de Cully.

9. CLASSEMENT

- Pour la classe « Régate », en temps
compensé selon :
- Lesté : jauge SRS 2017
- Dériveurs : Yardstick
- Multicoque : jauge SCHRS / SRS 2017
- Pour la classe « Caissette », en temps réel.
Quand 4 courses ou plus auront été validées,
le score d'un bateau sera le total de ses
scores dans toutes les courses en retirant
son plus mauvais score.
Un classement sera établi et l'attribution des
challenges sera effectuée même si une seule
course est courue.

10. MANIFESTATIONS

Du lundi 26 juin au vendredi 30 juin
De 17h à 21h Dégustation de Dézaley
présenté par le vigneron
Dès 20h30 Souper au Club (vendredi
sur inscription)

11. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata à
leurs propres risques (règle 4 des RCV,
Décision de courir). L'autorité organisatrice
n'acceptera aucune responsabilité en cas de
dommage matériel, de blessure ou de décès,
dans le cadre de la régata, aussi bien avant,
pendant, qu'après la régata.

12. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une
assurance valide en responsabilité civile
avec une couverture du montant minimum
légal en vigueur et valable en compétition.